

vation, d'élève remarquable le jeune Cappellari devint un grand maître. Dans une corporation dont le plus humble membre éblouirait nos prodiges de Sorbonne, il était, de l'aveu de tous, sans concurrent et sans égal ; on le chargea de professer la théologie aux Profès. A cette époque il n'avait pas vingt-cinq ans ; il n'était pas encore entré dans le sacerdoce.

Ce fut alors que, sans inquiétude et sans effort, il fit le pas redoutable, quoiqu'il sût aussi bien que personne en apprécier l'importance ; mais sa vie antérieure avait été tout entière une préparation perpétuelle, et, en quelque manière, un solennel examen de lui-même. Fut-il jamais une vocation plus évidente ?

Jusqu'en 1799, il se tint à l'ombre du cloître, uniquement occupé de son cours théologique et des travaux importants qu'il se proposait de publier.

Cette année 1799 vit paraître le *Triomphe du Saint-Siège et de l'Eglise, ou les Novateurs battus par leurs propres armes*. C'était un in-4° de 435 pages, imprimé à Rome ; l'auteur y combat les doctrines des Jansénistes en général, et de Tamburini en particulier.

On trouve au début du livre un traité sur l'immutabilité du gouvernement de l'Eglise, avec le titre de *Discours préliminaire*. M. Menghi d'Arville, docteur en théologie et protonotaire apostolique, en donna vers 1832 une traduction remarquable, faite, dit-il, sous les yeux de l'auguste auteur. Ce traité est divisé en quatre-vingt-deux paragraphes, dont le contenu est sommairement indiqué en tête de chacun d'eux. Le savant religieux suit pas à pas ses dangereux adversaires ; il établit la souveraineté monarchique et absolue des pontifes romains sur les preuves les plus irrécusables, telle que la raison universelle formulée par la tradition et l'histoire ; il discute certains actes relatifs au concile de Constance et à Grégoire XII, etc., etc.

Dans la seconde partie, le P. Cappellari aborde la question si fort débattue de l'infailibilité pontificale. Certes, le Père Cappellari n'était pas plus gallican que janséniste ; et si on conçoit que les jansénistes ne cèdent point à l'évidence de ces preuves, ce qu'on ne concevra point, c'est qu'en maintenant une opinion contraire, les gallicans puissent se croire absolument et franchement catholiques ; car enfin Grégoire XVI n'a pas rétracté les écrits du P. Maur Cappellari.

Le *Triomphe du Saint-Siège*, etc. se termine par un avis d'un Janséniste aux protestants. Après l'avis, vient la réponse. Je voudrais bien savoir ce qu'en pense M. Receveur. En attendant, j'abandonne à la sag. cité publique cette réflexion d'un petit biographe : "Les victoires remportées sur Schérer et la retraite des François qui abandonnaient Rome et Naples, aidèrent au succès de ce livre ;" attendu que les François avaient nommé Tamburin chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer et membre de l'Institut des Sciences, Tamburini, cela s'entend, l'un des plus violents fauteurs de la révolution d'Italie.

Pie VII, de sainte et glorieuse mémoire, ayant fondé en 1800 l'*Académie de la religion catholique*, le P. Cappellari fut un des premiers qu'il appela à en faire partie. On le vit dès 1801 inscrit au nombre des membres résidents, et chaque année lire un mémoire sur quelques matières importantes. A son entrée, il expliqua comment les erreurs apparentes qui ont accompagné quelquefois le consentement général sur l'existence de Dieu, n'ont tenu point la force de cet argument. D'honneur, M. de La Mennais n'y fut pour rien.

Dans son mémoire de 1802, il prouve que la loi naturelle prescrit de rendre à Dieu un culte intérieur et extérieur, ordinairement désigné sous le nom de religion. Il établissait en 1803 que la prophétie des soixante-dix semaines concerne le Messie.

En 1804, il démontrait que la religion chrétienne doit être et est essentiellement une dans ses dogmes comme dans sa morale ; en 1806, que pour nier la création, on objecte en vain certaines irrégularités plus ou moins évidentes dans l'économie du monde physique, comme étant inconciliables avec les attributs de Dieu.

Je dois revenir à 1807 ; j'épuise vite les sujets des mémoires.

Celui de 1809 exposait la faiblesse des objections que les incrédules tirent du malheur et des révolutions du peuple Juif contre les promesses de félicité faites à ce peuple.

A partir de 1807, le P. Cappellari exerça successivement les fonctions de censeur d'exercice de l'Académie, de lecteur émérite de théologie, de vice-procureur-général, et d'abbé des Camaldules.

Lors de l'enlèvement de Pie VII, les ordres religieux se dispersèrent ; et le P. Cappellari chercha un asile dans l'état vénitien, au monastère de Saint-Michel de Murano. Il y retrouva quelques uns de ses confrères, et avec eux bien des consolations. Une chaire lui fut confiée dans un collège voisin de cette ville et qui avait pour procureur le célèbre abbé Traversi, pour recteur le P. Zurlo, depuis cardinal.

C'est à l'abbé Traversi, dit M. Menghi d'Arville, que les Camaldules ont dû de rester tranquilles dans leur île ; mais en 1811, leur bibliothèque fut tout-à-fait ruinée, après avoir été absorbée en partie par les bibliothèques de Saint-Marc, de l'Académie et du Lycée. Le P. Cappellari déplora amèrement cette perte, en écrivant à M. l'abbé Baraldi qu'il honorait d'une affection toute particulière.

Au commencement de 1814, il se rendit à Padoue avec le collège. Là, il apprit la délivrance de Pie VII, et cet événement bien heureux lui inspira un nouvel écrit sur le *Concours extraordinaire de tant de prodiges, considérés comme motifs de foi*.

Il ne revint pas immédiatement à Rome ; mais après peu de temps, et suivant les désirs les plus ardents de son cœur, il y fut rappelé ; et il reprit avec joie la vie d'étude et d'oraison dans son ancien monastère.

Nommé d'abord abbé-procureur-général, il fut ensuite consultant de l'Inquisition, de la Propagande et des affaires ecclésiastiques : "c'était, dit un auteur, accorder une haute preuve d'estime à ces institutions (la Propagande et l'Inquisition) qu'on juge mal hors de Rome, parce qu'on ne les connaît pas bien et qu'on a donné le même nom à des associations politiques, etc.;"

Il fut ensuite chargé d'examiner les nouveaux sujets à promouvoir aux évêchés, puis nommé consultant de la correction des livres de l'Eglise orientale, et, par suite de l'élévation du P. Zurlo à la dignité de cardinal, vicaire-général des Camaldules. "Il ajoutait de plus en plus, dit M. Menghi d'Arville que je me plais à citer souvent, au trésor de ses mérites." Ce qu'un autre écrivain traduit ainsi : "Les travaux dont il fut chargé firent éclater de plus en plus son savoir, la justesse de son esprit, sa prudence et sa piété." Léon XII, qui l'avait réservé cardinal *in pectus* dès le 21 mars 1825, lui rendit un éclatant hommage dans le consistoire du 13 mars 1826, en le créant cardinal de l'ordre des prêtres de Saint-Calixte. Voici en quels termes le souverain Pontife motivait son choix : *Recommandable par l'innocence et la gravité de ses mœurs, par ses connaissances, principalement dans les matières ecclésiastiques, il s'est acquitté de tant de travaux journaliers pour le Saint-Siège, que nous avons cru devoir récompenser par le cardinalat, ses soins, son dévouement et son zèle.*

Maur Cappellari fut ensuite nommé préfet de la Propagande. On fait que cette charge éminente consistait dans l'inspection de toutes les missions faites parmi les peuplades infidèles.

Toujours à la hauteur de ses dignités, il sut se faire admirer et aimer partout ; partout prélever admirablement aux destinées presque divines qui lui étaient réservées. On a peine à croire que le zèle, l'intelligence et les forces physiques même d'un seul homme pussent tenir contre une si prodigieuse multitude de travaux. Mais la vertu est aussi une puissance sans pareille, et la grâce de Dieu abonde en ressources. Demandez au miraculeux Mezzozoffante, cette pentecôte vivante, où il a pris du temps, de l'esprit et de la mémoire pour parler toutes les langues du monde comme sa langue maternelle ! (1)

Lorsqu'en sonnait l'heure de son exaltation, Maur Cappellari dut éprouver une grande angoisse (2). Sous Léon XII, les Etats-Romains avaient essayé de vives commotions qui n'avaient point cessé durant la courte apparition de Pie VIII. La révolution, en voyant mourir celui-ci, voulait de proclamer qu'enfin le dernier des Papes était descendu dans la tombe. Les relations extérieures présentaient plus d'une difficulté, plus d'un achoppement certain. A toutes les rixes politiques des rois et des peuples se mêlait subsidiairement la question catholique interprétée en sens contraire, et qu'il serait urgent, nécessaire, quoique bien difficile et dangereux, d'expliquer catégoriquement. Nous sommes dans un temps où tout se discute ; et cette despostique manie de discussion allait se développer visiblement de jour en jour. On discutait donc non-seulement parmi les infidèles ou païens, et les hérétiques, et les philosophes encyclopédistes, s'il y en a encore, mais dans les assemblées même de certaines nations catholiques ; on discutait, dis-je, sur le point de savoir s'il était convenable ou non qu'un pape fut à la fois roi spirituel et roi temporel.

De plus, les gouvernements, comme tous les êtres voisins de leur dissolution, tendaient à s'individualiser : et voici quelle était, en conséquence, la seule alternative probable : ou laisser ce pauvre petit état de Rome se dévorer par ses propres faiblesses, ou, s'il portait ombrage aux autres, l'effacer de la carte.

Si la charge était effrayante, la récompense aussi était grande ; et ce n'est pas un faible motif de courage et de confiance qu'une promesse telle que Dieu l'a faite à son représentant sur la terre.

Grégoire XVI resta calme, et rien n'a pu altérer encore sa majestueuse sérénité.

Comme souverain temporel, il s'occupa d'abord de l'organisation intérieure de ses états, appuyé par le concours des hommes les plus remarquables sur lesquels étaient tombés ses choix. Il divisa le gouvernement en délégation, hormis les environs de la ville, appelés *Camarea* de Rome. Les communes et les provinces furent harmonisées et constituées ; chaque localité pourvue des réglemens nécessaires au bien-être et à la sécurité de ses habitans. Un grand travail eut lieu pour la révision des lois en général. De fâcheuses coutumes furent abolies. Il introduisit avec habileté des innovations désirables. Les plus hautes capacités intellectuelles que renfermât le clergé romain furent appelées aux affaires. S'il est au monde un homme qui puisse se croire au-dessus des avis et des conseils, certes, c'est lui ; mais sa prudence et sa modestie lui inspirèrent d'autres pensées. Toujours environné des sages qu'il recherche, il est rare qu'il agisse par son propre et unique mouvement, et une détermination n'est jamais prise que le sujet en question n'ait passé par des épreuves répétées.

Un des plus tendres objets de la sollicitude du Saint-Père, c'est l'enseignement public. Il y a dans Rome un grand nombre d'établissements où les

(1) Bayle appelait Pie de la Mirandole *monstrum sine vitio*.

(2) Le christianisme, dit M. de Chateaubriand, n'attend qu'un génie supérieur venu à son heure et dans sa place... — De puis que ces lignes sont écrites, ajoute-t-il, le cardinal Cappellari a été nommé Pape. C'est un homme d'une vaste science, d'une éminente vertu et qui comprend son siècle ; mais n'est-il par arrivé trop tard ? J'avais appelé ce choix de tous mes vœux dans le précédent conclave. *Etudes histor. Préface, p. 57.*